

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 OCTOBRE 2012

Présents : PARIS-THOMAS-PIOLOT-BORTOLAMEOLLI-LE BRAS-LE GUEN-TANGUY-PANAYOTY GALLET-KERGOSIEN

Absents : PERON-TROADEC (procuration à PARIS)

Réforme territoriale :

Les membres du Conseil Municipal ont été invités à donner leur avis sur l'intégration de Perros Guirec à Lannion Tregor Agglomération et sur le périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération. A l'unanimité le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'intégration de Perros Guirec au 1^{er} janvier 2014.

Par 6 voix pour et 4 contre le Conseil donne un avis favorable à l'entrée de la communauté » de Beg Ar C'hra mais il émet à l'unanimité un avis défavorable à l'intégration de la communauté du centre Tregor.

Défibrillateur :

Le défibrillateur acheté par l'intermédiaire de la pharmacie Tremblin de Plestin Les Grèves est arrivé. Il convient maintenant de le mettre en place et d'assurer une formation quant à son utilisation avec les sapeurs pompiers de Plestin.

VOIRIE

Le programme de voirie 2012 se terminera par la réfection de la voie communale 103 qui relie la voie romaine à la D22. Pour cela le Conseil accepte le devis du syndicat de voirie de 4 542.20 euros.

Par ailleurs, les travaux de la voie communale de Ty Scol étant terminés il convient de demander à la commune de Lanvellec sa participation de 2 492 euros du fait de la mitoyenneté de la voie.

EGLISE

Après la découverte de la présence de mэрule sous le parquet de l'autel les tractations se poursuivent entre assurances, mairie, et entreprises et devraient aboutir d'ici la fin d'année afin de prévoir les travaux en 2013.

Entre temps, il convient de déménager le chœur des autels, statues et plancher.

Pour cela le conseil accepte le devis correspondant à ces travaux

TRAVAUX EDF

Le Conseil accepte le devis établi par ERDF d'un montant 7 702 euros pour le déplacement du poteau EDF se trouvant sur le parking du bourg.

De même, il accepte le devis établi par ERDF d'un montant de 2 683 euros concernant les 2 branchements qui seront effectués en même temps que le déplacement du poteau.

-Décision modificative investissement

Il convient de procéder à un virement de crédit de 2000 euros du chapitre 020 (dépenses imprévues) au chapitre 2 1.

-Participation employeur assurance prévoyance agents

Le conseil émet un avis favorable à une participation à la prévoyance maintien de salaire des agents.

Tarifs location salle des Fêtes

A compter du 01.01.2013 la location de la salle des Fêtes sera de 140 euros pour les habitants de Treduder et de 170 euros pour les extérieurs.